



## SYNDICAT CGT HUTCHINSON SNC CHALETTE

1 Place de la commune de Paris 45120 Châlette/Loing  
Tel : 02 38 87 57 54 – Fax : 02 38 87 52 10 – mail : [cgthut@free.fr](mailto:cgthut@free.fr)



### ***La CGT dénonce tous les mois les irrégularités salariales et le fait que la direction ne respecte pas l'accord RTT.***

*Suite à l'intervention de la CGT, la direction reconnaît certaines anomalies pour les primes de nuits qui doivent être rémunéré sur 8 heures au lieu de 5 heures actuellement pour les équipes en S/D et réfléchi à une solution pour rectifié ces irrégularités. Nous restons vigilants et vous tiendrons informés des suites que donnera la direction.*

### **La CGT est le seul syndicat à combattre la direction au quotidien sur le non respect de ces accords.**

Pour rappel, la CGT dénonce la réduction de notre appointement qui est passé de 169 heures à 147.50 heures mensuel (*de 39 heures à 34.04 heures hebdomadaire*) alors que la loi prévoit le paiement de 151.67 heures mensuel (*35 heures hebdomadaire*).

Une réunion entre les élus le 04 novembre 2020 a eu lieu pour établir une action qui permettra que l'on se substitue à tous les salariés au tribunal pour que les bulletins de paie soit collectivement régularisé en s'appuyant sur le rapport d'expertise que nous possédons qui confirme les irrégularités sur les salaires.

***C'est suite à l'intervention de la CGT auprès de l'inspection du travail qu'il y a eu la modification des fiches de paie et nous avons obtenu la régularisation des majorations à 25% des heures de nuit et des heures supplémentaires et que les salariés en forfait 174 heures travail 1 heure de moins chaque vendredi.***

**RCC:** La CGT Hutchinson SNC n'a pas signé cet accord et a toujours demandé une préretraite dès 55 ans comme chez Total pour les salariés postés pour reconnaître la pénibilité et des accords pérenne pour les autres catégories de salarié, ce qui permettrait d'ouvrir les portes à plus de jeunes pour l'emploi.

3 organisations syndicales se vantent d'avoir signées cet accord pour le bien des salariés ou plutôt pour faire plaisir à la direction comme d'habitude, ils accompagnent la direction dans la casse des emplois et la délocalisation de nos productions.

Ils ont brillés par leur absence pendant la grève des salariés du Flexible.

**Covid 19** : Plus de 40 salariés ont été testés depuis le mois de septembre alors que notre direction se contente d'appliquer les recommandations de l'ARS qui ont été très allégées pour les entreprises et les écoles après la première vague du mois de mars. La CGT demande depuis plusieurs mois de renforcer les mesures par précaution et prévention (exemple : effectué des prélèvements d'analyse de trace du virus aux endroits stratégiques comme les portes fermer très fréquenter, désinfection de poste dès l'identification de cas contact, généraliser le télétravail qui reprend seulement suite aux dernières annonces du président...). **La direction veut sanctionner des salariés dans les ateliers alors que certains responsable ne respectent pas les gestes barrières et d'autres ont été contaminé et reviennent travaillés sans avoir effectué un teste qui prouve qu'ils sont négatif et nous dénonçons l'attitude de la direction qui ne fait rien.**

**Investissement** : la CGT a demandé des précisions pour l'avenir du site notamment pour l'atelier flexible pour la relocalisation de nos productions et la diversification des projets élargis sur les véhicules électriques et hybrides. La direction ne répond pas et nous renvoi aux réunions centrales où l'expert SÉCAFI nous présentera les investissements à venir ! et les nouvelles productions.

**Préparation des mélanges** : la direction ne fait rien pour que le projet de l'aspiration générale de ce secteur n'aboutisse et nous répond chaque mois qu'elle attend un devis. Pour la direction la santé des salariés n'est pas prioritaire et passe après les profits.

La CGT demande aussi que le lavage des vêtements ne se limite pas aux côtes de travail mais aussi aux sweats, tee-shirts ainsi que les blouses pour les femmes de ce secteur.

**Pneumatique** : La CGT a demandé la reprise du lavage des vêtements au Vélo à la réunion trimestriel CSSCT et en réunion du CSE de septembre où la direction a dit qu'elle fera le point avec le département Pneumatique et suite a notre intervention le lavage des vêtements à repris. La direction ferait mieux de rechercher de nouveaux marchés, au lieu de vouloir faire des économies sur le dos des salariés.

**DCI** : Les rondelles reprennent de l'activité avec le client IKEA et prévois une fermeture au volontariat le 12 et 13 novembre. Secteur Gaine prévois aussi une fermeture en S46.

**Une salariée s'est fait licencier suite à son congé de maternité sous de faut prétexte. Dès son retour la direction du DCI qui l'avait remplacée par une intérimaire à tout fait pour la licencier pour preuve l'affichage fait dans les ateliers dès le 1 octobre 2020 en annonçant son remplacement alors que l'entretien a eu lieu le 5 octobre 2020. L'accord égalité H/F n'est pas respecté qui stipule que la direction doit tout faire pour que la salariée puisse concilier vie professionnel et vie privée.**

**Restaurant** : la direction nous annonce une augmentation des prix qui selon elle n'est pas importante. La CGT a donc demandé qu'elle là prenne à sa charge.

**La CGT sera toujours là pour défendre les intérêts des salariés**